

Le plagiat et l'autoplagiat dans les écrits scientifiques rédigés par le jeune chercheur : on ne saura jamais assez en parler, y attirer son attention et surtout lui en faire la mise en garde nécessaire !

Dr Ir. Guy Apollinaire MENSAH, Directeur de recherche (CAMES)
Centre de Recherches Agricoles d'Agonkanmey/Institut National des Recherches Agricoles du Bénin,
Centre de Promotion et de Transfert des Technologies/Université d'Abomey-Calavi.

Résumé

Les deux types d'écrits par opposition à l'oralité sont -i- les écrits fonctionnels, réels ou sociaux et -ii- les écrits fictionnels ou imaginaires. Les écrits (contes, romans, nouvelles, reportages, comptes-rendus, témoignages, etc.) sont classés de différentes manières tels que par exemple en fonction du support, du thème, du destinataire, du genre littéraire, du mode d'énonciation, du type de texte dominant, du ton, etc. Ainsi, les jeunes chercheurs et enseignants-chercheurs doivent rédiger et publier les types de documents de valorisation des résultats de recherche scientifique suivants : -i- le Rapport de recherche (rapport de recherche et rapport technique) ; -ii- le Mémoire de recherche (mémoires de fin d'étude et thèses) ; -iii- l'Ouvrage d'actes de colloque (communications, résumés/abstracts et posters) ; -iv- l'Article scientifique [article *a priori* (ab origine) et article *a posteriori*] ; -v- la Fiche technique ; -vi- le Référentiel-Technico-Économique (RTE) ; -vii- l'Ouvrage de vulgarisation ; -viii- le brevet ; -ix- le Document Technique d'Information (DTI) ; -x- le Document Technique et d'Informations (DT&I) ; -xi- le policy brief ; etc. Les écrits en sciences revêtent plusieurs formes de présentation telles que la forme papier, la forme maquette, la forme électronique, etc. Certes, tout écrit scientifique s'appuie et s'inspire toujours d'autres écrits antérieurs suite à une synthèse ou analyse bibliographique relative au thème ou au domaine. Mieux, tout jeune chercheur auteur d'un écrit scientifique doit apprendre à citer correctement ses sources et sa publication scientifique. Pourtant, comme l'ont souligné Bergada (2013)¹ et Debret (2018)², le jeune chercheur n'est pas à l'abri des cinq (05) types de plagiat suivants volontaire et/ou involontaire, un fléau mondial à bannir dans les universités et dans les instituts ou centres de recherche : -i- le plagiat direct, la forme de plagiat la plus évidente ; -ii- le fait de payer quelqu'un ou l'achat du travail d'autrui ; -iii- l'auto-plagiat ; -iv- la paraphrase sans source ; -v- le plagiat « copier-coller ». En réalité, le **plagiat**, c'est le fait de s'approprier les idées ou les mots de quelqu'un d'autre en les faisant passer pour les siens³. Ainsi, le plagiat est d'abord un vol de la création originale. L'**autoplagiat** consiste à réutiliser ce qu'on a écrit dans d'autres publications sans les citer. **Tous les types de plagiat ont un point en commun qui est le fait d'utiliser le travail de quelqu'un d'autre et de le faire passer pour le sien.** Le **plagiat direct** signifie que les idées ou le travail de quelqu'un d'autre sont empruntés et le pseudo auteur les revendique comme étant sa production intellectuelle en s'abstenant de citer les auteurs originels. Même si quelques mots sont supprimés ou modifiés ici et là, si la majorité de la structure et des mots sont les mêmes, c'est du plagiat direct. Le plagiat direct est la forme de plagiat la plus courante et évidente. Ce type de plagiat est explicite. De même, si quelqu'un est payé pour écrire un mémoire, une thèse ou une dissertation pour un autre, c'est du plagiat. Ainsi, les mots ne sont pas les vôtres et sont plagiés. Cela inclut également le fait d'avoir un ami ou un membre de la famille qui écrit un texte à la place d'un autre. Le plagiat copier-coller est similaire à la paraphrase avec une différence très importante : c'est quand différents textes sont copiés et collés et mis ensemble pour créer un nouveau texte qu'il s'agit de plagiat. Cela inclut parfois la reformulation des parties d'origine tout en conservant la structure des textes originaux. Ce type de plagiat nécessite un peu plus d'effort et est plus insidieux que de simplement paraphraser une source. Pourtant, cela n'en vaut finalement pas la peine puisque les scanners de plagiat peuvent facilement détecter ce genre de plagiat. **Les plagieurs et autoplagieurs s'inscrivent également en faux dans le droit fondamental du lecteur à l'accès à l'origine des sources de la connaissance.** Par conséquent, on ne saura jamais assez en parler et attirer l'attention du jeune chercheur sur pourquoi et comment éviter le plagiat et l'autoplagiat dans ses écrits scientifiques. Ainsi, il s'avère nécessaire de faire une mise en garde aux jeunes chercheurs contre le plagiat et l'autoplagiat qui n'ont pas leur place dans ses publications scientifiques. Une prise en mains du problème existe au sein des universités elles-mêmes afin de sensibiliser les chercheurs et éduquer les étudiants aux règles de l'intégrité et d'éthique de la recherche scientifique. Les éditeurs scientifiques eux-mêmes de plus en plus nombreux s'attaquent au problème en s'organisant à mettre en commun leurs bases de données afin de détecter les cas frauduleux. Ainsi, ils ont créé le logiciel CrossCheck qui regroupe plus de 30 millions d'articles provenant de plus de 200 éditeurs différents (tels que Elsevier, IOP, Nature, Springer, Oxford University Press, etc.) afin d'analyser tout nouvel article en cours de soumission. Le plagiat et l'autoplagiat sont des plaies de la recherche scientifique et dans les écrits scientifiques.

Mots clés : Plagiat, autoplagiat, lutte antiplagiat, chercheur, enseignant-chercheur, publication scientifique.

¹ Bergada M., 2013. Autoplagiat, Plagiat et fraude scientifique. <http://responsable.unige.ch/assets/files/autoplagiat.pdf>

² Debret J., 2018. L'auto-plagiat. <https://www.scribbr.fr/le-plagiat/1-auto-plagiat/>

³ <http://www.univ-angers.fr/fr/formation/anti-plagiat/c-est-quoi-le-plagiat.html>